



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Service industriel de l'aéronautique
AIA Bretagne
Sous-direction Achats
Unité Locale d'Achats**

OBJET : 202604MAPA- Fourniture et livraison de trois compteurs de particules portables au profit de l'Atelier Industriel de l'Aéronautique de Bretagne sur l'antenne de Lann-Bihoué

Madame, Monsieur,

Afin de procéder à la passation d'un marché à procédure adaptée portant sur l'objet précité, je vous invite à me remettre votre meilleure offre de prix et de délais avant le :

vendredi 13 novembre 2026 à 15:00

Le délai de validité des offres est de 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Toute offre transmise après les date et heure limites précitées sera évincée.

MODALITES DE REMISE DES OFFRES SOUS FORME ELECTRONIQUE OU PAR VOIE PAPIER

Transmission sous forme électronique (modalité à privilégier)

Les offres transmises sous forme électronique seront déposées sur la plate-forme des achats de l'Etat (PLACE) www.marches-publics.gouv.fr, en suivant les différentes étapes (avec comme préalable une inscription sur la PLACE) et en respectant les règles fixées et expliquées sur la plate-forme.

L'offre sous forme électronique doit être impérativement déposée sur la PLACE à l'aide du certificat électronique, valide, de la personne habilitée à engager votre société. **L'attention des candidats est attirée sur la parution de l'arrêté du 12 avril 2018 relatif à la signature électronique** ; les modalités permettant de se procurer un certificat de signature aux normes en vigueur sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://www.ssi.gouv.fr/entreprise/reglementation/confiance-numerique/la-signature-electronique-dans-le-cadre-des-marches-publics/>

Transmission par voie papier

Les offres par voie papier seront transmises à l'adresse suivante :

BCLM LORIENT

Atelier industriel de l'aéronautique de Bretagne/Antenne de Lann-Bihoué

Unité locale d'Achat

A l'attention de M Bruno LE BIHAN

BP 92222 – 56998 LORIENT CEDEX

L'enveloppe portera les mentions suivantes :

« NE PAS OUVRIR »	Acquisition de deux compteurs de particules au profit de l'AIA BR / « nom de la société »
-------------------	---

Copie de sauvegarde

Les candidats présentant une offre par voie électronique ont la possibilité de faire parvenir une copie de sauvegarde à l'adresse suivante :

BCLM Lorient

Atelier industriel de l'aéronautique Bretagne/Antenne de Lann-Bihoué

Unité Locale d'Achat

BP 92222

56998 LORIENT CEDEX

ULHA – BR9222

56998 LORIENT CEDEX

Dossier suivi par : Bruno LE BIHAN – Tél : 02 90 74 53 26 – E-mail : bruno.le-bihan@intradef.gouv.fr

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) téléchargeable sur PLACE comprend les pièces suivantes :

- ☐ Le présent règlement de la consultation (et ses annexes) édictant les règles à respecter pour la consultation
- ☐ L'AE/CCP (et ses annexes)
- ☐ Le dossier technique (FICHE DE CARACTERISTIQUES TECHNIQUES référencée 2026/04/AIA BR du 06/02/2026)

DOCUMENTS A FOURNIR POUR LA CANDIDATURE

Les documents suivants doivent être fournis :

Désignation	Objet
Formulaire DC1 (*)	Le formulaire de candidature DC1 doit être renseigné correctement et signé. Il doit comporter l'ensemble des attestations prévues aux articles L.2341-1 à L.2341-3 du code de la commande publique et à l'article L.2141-7 dudit code
Formulaire DC2 (*)	Le formulaire DC2 doit être renseigné correctement, y compris la rubrique relative à la nationalité du candidat (*) le document fourni par le candidat doit être la dernière édition en vigueur disponible sur le site : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat
Formulaire DC4 (*)	Le cas échéant
Extrait K Bis	Extrait K Bis datant de moins de 3 mois
RIB	RIB de moins d'un an
Présentation de la société	Raison sociale, SIRET, descriptif de l'activité, plaquette...
Capacités du candidat	Preuves par tous les moyens des capacités détenues (notamment moyens matériels, personnels qualifiés, procédures validées, ...) dans le domaine de la fourniture de compteurs de particules OU références sur les cinq dernières années dans le domaine de l'acquisition de matériels similaires en précisant le client concerné ainsi que ses coordonnées

Les candidatures qui ne sont pas sélectionnées en application des articles R2343-1 à R2344-10 du code de la commande publique ou qui ne sont pas accompagnées des pièces mentionnées ci-dessus ou qui ne présentent pas des garanties techniques suffisantes ne sont pas admises.

DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'OFFRE

Les documents suivants doivent être fournis :

Désignation	Objet
AE/CCP	Document et ses annexes à compléter, dater, compléter par la mention "lu et accepté" et signé* par les représentants habilités de toutes les entreprises candidates ayant vocation à être titulaires du marché. Le candidat complètera le document, mais ne devra ni modifier la trame, ni supprimer et/ou amender les clauses établies par l'Acheteur.

Devis détaillé	Le candidat devra fournir un devis détaillé mentionnant un prix et un délai de livraison
Offre technique	Document mentionnant notamment les caractéristiques techniques du matériel proposé permettant de juger sa conformité au cahier des charges
Document « Achats Responsables »	Ce document doit être renseigné, daté, signé* et retourné par le candidat avec son offre.

JUGEMENT DES OFFRES :

Les critères d'attribution sont les suivants : **PRIX (80%), DELAI (20%)**

Les détails sont fixés dans l'annexe 1 du présent courrier.

Les offres pourront faire l'objet d'une négociation.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Le CAC ARM s'appliquera dans le cadre de l'exécution du présent marché.

Les prix sont établis aux conditions économiques de novembre 2026.

Les éventuels renseignements complémentaires administratifs ou techniques seront communiqués aux candidats par le biais de la PLACE (plate-forme des achats de l'Etat).

Afin d'obtenir tous les renseignements complémentaires administratifs et/ou techniques qui pourraient leur être nécessaires au cours de la constitution de leur offre, les candidats doivent faire parvenir leur demande au plus tard 4 jours avant la date limite de remise des offres.

Cette demande pourra être effectuée par le biais de la plate-forme des achats de l'Etat (PLACE).

Une réponse sera alors adressée par le biais de la PLACE.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

19 OCT. 2026

L'ICA Pierre-Nicolas Guillou
Directeur de l'Atelier industriel de l'aéronautique
de Bretagne



ANNEXE 1 METHODE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES

1- CRITERE PRIX (noté sur 20 points)

Le prix des prestations sera apprécié sur la base des informations renseignées par le candidat à l'article 2 de l'AE/CCAP.

La note maximale de 20 points est attribuée au candidat ayant proposé l'offre la plus basse.

Les autres offres sont notées selon la formule suivante :

$$\text{Note} = 20 \times \left(\frac{P_{\min}}{P} \right)$$

Dans laquelle :

P = Montant total HT en euros proposé par le candidat

P_{min} = Montant total HT en euros proposé par le candidat le moins cher.

Cette note (N_P) sera ensuite **pondérée à 80%**

2- DELAI (notée sur 20 points)

Le critère sera apprécié sur la base du délai renseigné par le candidat à l'article. 2 de l'AE/CCAP.

La note maximale de 20 points est attribuée au candidat ayant proposé le délai le plus faible,

Les autres offres sont notées selon la formule suivante :

$$\text{Note} = 20 \times \left(\frac{D_{\min}}{D} \right)$$

Dans laquelle :

D = délai proposé par le candidat

D_{min} = délai du candidat ayant proposé le délai le plus faible

Cette note (N_d) sera ensuite **pondérée à 20%**

3- NOTE GLOBALE

La note globale de chaque candidat sera obtenue de la manière suivante, par application de la pondération :

Note globale du candidat = (sa note du critère « Prix » x 80%) + (sa note du critère « Délai » x 20%).